

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bourges, le vendredi 15 janvier 2021

COVID-19 : 1^{er} bilan de la vaccination

→ Pour rappel, les personnes concernées :

- les personnes âgées dépendantes résidant en établissements (par exemple EHPAD et USLD) et les professionnels de ces établissements de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités avec risque de forme grave de COVID-19,
- les professionnels de santé libéraux de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités avec risque de forme grave de COVID-19, qui exercent en établissement ou en ville,
- les sapeurs-pompiers

→ Au 15 janvier 2021, 1 300 personnes ont été vaccinées dans le Cher soit 13 % de la population éligible.

L'accès à la vaccination rencontre une attente forte de la population qui s'est manifestée par une prise de rendez-vous massive dès aujourd'hui.

Conscient de l'engouement suscité, l'ensemble des partenaires et des professionnels de santé sont mobilisés pour faciliter la vaccination du plus grand nombre.

Cette campagne inédite de vaccination s'inscrit sur un temps long avec pour objectif de permettre à tous ceux qui sont éligibles et qui souhaitent se faire vacciner de pouvoir le faire.

Être vacciné n'exempte pas du respect des gestes barrières et du port du masque.

Contact presse

**Bureau de la représentation de l'État
et de la communication**

Tél : 02 48 67 34 36
Mél : pref-communication@cher.gouv.fr
www.cher.gouv.fr

Place Marcel Plaisant
CS 60022
18020 BOURGES CEDEX